



16310 MONTEMBOUF  
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53  
jardins.angoumois@wanadoo.fr

## **LES ATTESTATIONS DE FORMATION**

*Parce qu'un jardin ne s'embellit pas*



16310 MONTEMBŒUF  
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53  
jardins.angoumois@wanadoo.fr

## LES ATTESTATIONS SECOURISTES DU TRAVAIL

Parce qu'un jardin ne s'inspire pas

**SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**

Certificat de sauveteur secouriste

**M. Moran VIMPERE**

Né le : 31/10/1990

N° Forprev. : WJA08499

N° de certificat : 71154807c1ad8a1e

Délivré le : 08/11/2016

Fin de validité : 08/11/2018

Votre photo

**SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**

Certificat de sauveteur secouriste

**M. Nans LAFORGE**

Né le : 15/04/1985

N° Forprev : RWX24723

N° de certificat : 71154807c1ad871a

Délivré le : 08/11/2016

Fin de validité : 08/11/2018

Votre photo

**SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**

Certificat de sauveteur secouriste

**M. Sébastien ALAMARGOT**

Né le : 06/09/1972

N° Forprev : NLH55473

N° de certificat : 71154807c1ad81fb

Délivré le : 08/11/2016

Fin de validité : 08/11/2018

Votre photo

**SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**

Certificat de sauveteur secouriste

**M. Sylvain JEAN**

Né le : 14/10/1974

N° Forprev : NGA19745

N° de certificat : 71154807c1ad86e6

Délivré le : 08/11/2016

Fin de validité : 08/11/2018

Votre photo

**SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**

Certificat de sauveteur secouriste

**M. Fabrice SCAPOLO**

Né le : 16/03/1984

N° Forprev : GFC70221

N° de certificat : 71154807c1ad88af

Délivré le : 08/11/2016

Fin de validité : 08/11/2018

Votre photo

**ASFOSAR/CCMSA**

**Mutualité Sociale Agricole des Charentes**  
**Prévention des Risques Professionnels**  
1, Bd Vladimir - CS 60000  
17106 SAINTES Cedex  
Tél. : 05 46 97 50 75 - Fax : 05 46 97 50 29  
Courriel : [serviceprevention@charentes.msa.fr](mailto:serviceprevention@charentes.msa.fr)

Cachet et signature du dispensateur de la formation

**ASFOSAR/CCMSA**

**Mutualité Sociale Agricole des Charentes**  
**Prévention des Risques Professionnels**  
1, Bd Vladimir - CS 60000  
17106 SAINTES Cedex  
Tél. : 05 46 97 50 75 - Fax : 05 46 97 50 29  
Courriel : [serviceprevention@charentes.msa.fr](mailto:serviceprevention@charentes.msa.fr)

Cachet et signature du dispensateur de la formation

**ASFOSAR/CCMSA**

**Mutualité Sociale Agricole des Charentes**  
**Prévention des Risques Professionnels**  
1, Bd Vladimir - CS 60000  
17106 SAINTES Cedex  
Tél. : 05 46 97 50 75 - Fax : 05 46 97 50 29  
Courriel : [serviceprevention@charentes.msa.fr](mailto:serviceprevention@charentes.msa.fr)

Cachet et signature du dispensateur de la formation

**ASFOSAR/CCMSA**

**Mutualité Sociale Agricole des Charentes**  
**Prévention des Risques Professionnels**  
1, Bd Vladimir - CS 60000  
17106 SAINTES Cedex  
Tél. : 05 46 97 50 75 - Fax : 05 46 97 50 29  
Courriel : [serviceprevention@charentes.msa.fr](mailto:serviceprevention@charentes.msa.fr)

Cachet et signature du dispensateur de la formation



SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

ASFOSAR/CCMSA

**Mutualité Sociale Agricole des Charentes**  
Prévention des Risques Professionnels  
1, Bd Vladimir - CS 60000  
17106 SAINTES Cedex  
Tél. : 05 46 97 50 75 - Fax : 05 46 97 50 29  
Courriel : serviceprevention@charentes.msa.fr

Cachet de validation de dispensateur de la formation

Certificat de sauveteur secouriste

**M. Denis BERNARD**

Né le : 19/06/1973

N° Forprev : LRL80841

N° de certificat : 71154807c1ad82fd

Délivré le : 08/11/2016

Fin de validité : 08/11/2018



SAUVEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

ASFOSAR/CCMSA

**Mutualité Sociale Agricole des Charentes**  
Prévention des Risques Professionnels  
1, Bd Vladimir - CS 60000  
17106 SAINTES Cedex  
Tél. : 05 46 97 50 75 - Fax : 05 46 97 50 29  
Courriel : serviceprevention@charentes.msa.fr

Cachet de validation de dispensateur de la formation

Certificat de sauveteur secouriste

**M. Patrice HUBERT**

Né le : 14/05/1981

N° Forprev : WGU86020

N° de certificat : 71154807c1ad85ba

Délivré le : 08/11/2016

Fin de validité : 08/11/2018

## REMARQUES

Cette carte de sauveteur secouriste du travail doit être restituée à l'organisme dispensateur de la formation lors des sessions de maintien et d'actualisation de vos compétences.

En cas de perte ou de vol, adressez-vous à l'organisme qui a assuré votre formation.

## Carte de sauveteur secouriste du travail



Réf. : 11435-13

## CERTIFICAT DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

16 10 3112

N°

Monsieur  Madame

Prénom :

Nom : **HUBERT PATRICE**

Né(e) le :

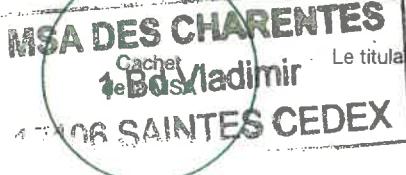
Année de naissance : 1981

Certificat délivré le :

26/09/2013

Valable jusqu'au :

26/09/2015



Le titulaire de ce certificat est réputé détenir l'unité d'enseignement «*Prévention et secours civiques de niveau 1*» (PSC 1)  
(arrêté du 5 décembre 2002 et article 4 de l'arrêté du 24 Juillet 2007)

## REMARQUES

Cette carte de sauveteur secouriste du travail doit être restituée à l'organisme dispensateur de la formation lors des sessions de maintien et d'actualisation de vos compétences.

En cas de perte ou de vol, adressez-vous à l'organisme qui a assuré votre formation.

## Carte de sauveteur secouriste du travail



Réf. : 11435-13

## CERTIFICAT DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

16 10 3113

N°

Monsieur  Madame

Prénom :

VIMPERE MORAN

Nom :

Né(e) le :

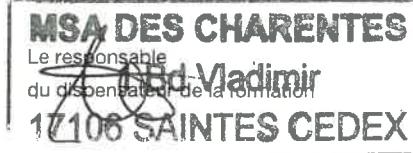
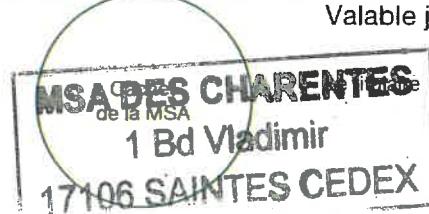
Année de naissance : 1990

Certificat délivré le :

26/09/2013

Valable jusqu'au :

26/09/2015



Le titulaire de ce certificat est réputé détenir l'unité d'enseignement «Prévention et secours civiques de niveau 1» (PSC 1) (arrêté du 5 décembre 2002 et article 4 de l'arrêté du 24 Juillet 2007)

## Attestation de réussite

Le 15/10/2012

Objet : Formation Continue de Sauveteur-Secouriste du Travail

Je soussigné, JENNEPIN Emmanuelle, Responsable du Service Prévention, atteste que :

### SYLVAIN JEAN

a participé à une formation continue de 'Sauveteur Secouriste du Travail', organisée par la Mutualité Sociale Agricole, à la date mentionnée ci-dessous:

La durée totale des cours était de 07 heures.

Lieu de la formation

**MONTEMBOEUF**

Nom du formateur

**BESSON NADINE**

Jour(s) de la formation

Le 11/10/2012 sur une durée de 07 heures.



Responsable du Service Prévention

## Attestation de réussite

Le 15/10/2012

Objet : Formation Continue de Sauveteur-Secouriste du Travail

Je soussigné, JENNEPIN Emmanuelle, Responsable du Service Prévention, atteste que :

### ALAMARGOT SEBASTIEN

a participé à une formation continue de 'Sauveteur Secouriste du Travail', organisée par la Mutualité Sociale Agricole, à la date mentionnée ci-dessous:

La durée totale des cours était de 07 heures.

Lieu de la formation

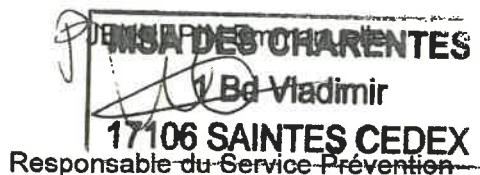
MONTEMBOEUF

Nom du formateur

FARTHOUAT BRUNO

Jour(s) de la formation

Le 11/10/2012 sur une durée de 07 heures.



## Attestation de réussite

Le 15/10/2012

Objet : Formation Continue de Sauveteur-Secouriste du Travail

Je soussigné, JENNEPIN Emmanuelle, Responsable du Service Prévention, atteste que :

### BERNARD DENIS

a participé à une formation continue de 'Sauveteur Secouriste du Travail', organisée par la Mutualité Sociale Agricole, à la date mentionnée ci-dessous:

La durée totale des cours était de 07 heures.

Lieu de la formation

MONTEMBOEUF

Nom du formateur

FARTHOUAT BRUNO

Jour(s) de la formation

Le 11/10/2012 sur une durée de 07 heures.





16310 MONTEMBOEUF  
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53  
jardins.angoumois@wanadoo.fr

## LES ATTESTATIONS FCO TRANSPORT DE MARCHANDISES

parce qu'un jardin ne s'improvise pas

M. BERNARD DENIS  
7 QUARTIER DE LA BASSE VILLE  
16220 MONTBRON

Poitiers, le 28 février 2013

**Objet :** FCO Transport de marchandises  
du 11/02/2013 au 15/02/2013.

Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous l'attestation de formation correspondant au stage que vous avez récemment suivi. Cette attestation détaille les résultats que vous avez obtenus lors de cette formation.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur du centre AFT-IFTIM

**NB : Spécificités concernant les formations FIMO et Passerelle**

*Conformément à la réglementation en vigueur, en cas d'échec à la partie théorique ou à la partie pratique d'une formation FIMO ou Passerelle, vous conservez le bénéfice de votre succès partiel pendant 6 mois ; nous vous invitons par conséquent à reprendre contact avec votre centre AFT-IFTIM Formation Continue afin de planifier votre module de rattrapage.*

*Nous attirons votre attention sur la nécessité d'obtenir la totalité de la FIMO ou de la formation Passerelle suivant les cas, préalablement à l'exercice de l'activité professionnelle de conduite des véhicules de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge excède 3,5 tonnes et des véhicules de transport de voyageurs comportant, outre le siège du conducteur plus de 8 places assises.*

**ATTESTATION DE FORMATION**

Cachet du centre de formation agréé :

Nom et adresse du centre de formation agréé et nom du responsable du centre  
AFT-IFTIM Formation Continue  
94 RUE DU PORTEAU  
BP 20923  
86000 POITIERS

David YVON

Date de délivrance de l'attestation :

15/02/2013

Atteste que M (nom, prénom, date de naissance, adresse) :

Nom : BERNARD

Prénom : DENIS

Date de naissance : 19/06/1973

A suivi dans son intégralité :

- la formation minimale obligatoire "FIMO" :
- la formation spécifique "passerelle" :
- la formation continue obligatoire "FCO" :

Dates de début et de fin du stage : du 11/02/2013 au 15/02/2013

Durée totale de la formation suivie par le stagiaire (en heures) : 35

Sanction de la formation (pour FIMO, Passerelle) :

succès Ref. #AFT-IFTIM

succès partiel

échec

**ATTESTATION DE FORMATION**

**Conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs**

Décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007





16310 MONTEMBŒUF  
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53  
jardins.angoumois@wanadoo.fr

**CACES**

*Parce qu'un jardin ne s'improvise pas*

### titulaire

M. VAUTOUR ALEXANDRE

CACES® numéro(s)

- 2021.05.R486.B.00637

Délivré par :

CF LAGIER

79 Av de l'EUROPE  
63370 LEMPDES

Inscrit dans la base INRS sous le n° : STC089

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES® [employeurs] ou pour éditer l'attestation correspondante [titulaire] consulter la base de données CACES® sur le site : <http://www.ameli.fr>

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces



CF LAGIER

CF LAGIER

79 Av de l'EUROPE  
63370 LEMPDES  
Tél : 04 73 61 82 40

Mail : certification.cflagier@orange.fr

**CACES®**



La marque CACES®  
est protégée par un  
dépôt à l'INPI sous le  
numéro 03.3237295



### CACES® R.486 - Plates-formes élév. mobiles de pers.

CAT	Type	N° du CACES®	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	obtention échéance
<b>A</b>	<b>PEMP</b> à élévation verticale			
<b>B</b>	<b>PEMP</b> à élévation multidirection	2021.05.R486.B.00637 Porte-engins : NON	FAYAT Didier	17 mai 2021 16 mai 2026
<b>C</b>	Hors production			

Titulaire (en toutes lettres) :

**M. VAUTOUR  
ALEXANDRE**

Date de naissance:

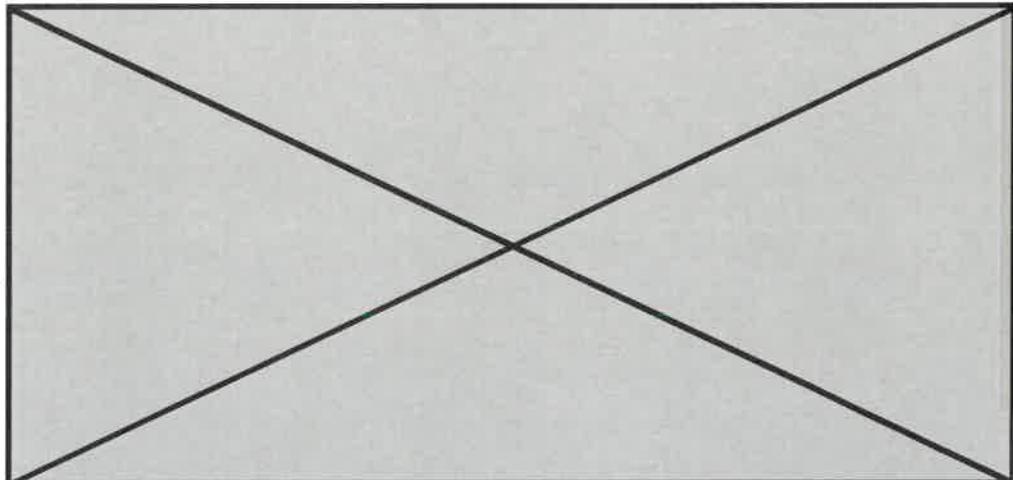
**24/01/1994**

Signataire (en toutes lettres) :

**LAGIER LAURENT  
GERANT**

  
SARL LAGIER  
20 av. de l'Europe  
63370 LE PLESSIS  
SIRET 421 206 650 000 54  
TVA FR 21 421 206 650  
Tél. 05 55 73 81 62 40

**Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR**



Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces



**R486 cat B**

Session : CACES® - 2021-20 - LUNDI - R486 DFLN

**Entreprise :** **JARDINS DE L'ANGOUMOIS**

**Candidat :** **Nom prénom du candidat : VAUTOUR ALEXANDRE**  
**Date de naissance :** **24/01/1994**

**Formateur :** **FORMATEUR EXTERNE**

### Test Théorique

**Date du test :** **17/05/2021**  
**Testeur :** **FAYAT DIDIER**

	Note
1.CONNAISSANCES GENERALES :	<b>12 / 14</b>
2.TECHNOLOGIE ET STABILITE :	<b>22 / 26</b>
3.EXPLOITATION DES PEMP :	<b>50 / 54</b>
4.ENTRETIEN :	<b>06 / 06</b>
<b>TOTAL (Minimum requis : 70 )</b>	<b>90 / 100</b>

**Réussi**

### Test Pratique

**Date du test** **17/05/2021**  
**Testeur :** **FAYAT DIDIER**

**Marque :** **MULTITEL/AIRO**  
**Type :** **160 ALU/A12E**

	Note
PRISE DE POSTE ET MISE EN SERVICE :	<b>12 / 15</b>
ADEQUATION :	<b>5 / 6</b>
MISE EN PLACE CONDUITE MANOEUVRE 1B :	<b>26 / 35</b>
CONDUITE MANOEUVRES 3B :	<b>29 / 34</b>
FIN DE POSTE MAINTENANCE :	<b>8 / 10</b>
<b>TOTAL (Minimum requis : 70 )</b>	<b>80 / 100</b>

**Réussi**

**OBTENTION CACES OUI**

APAVE SUDEUROPE SAS  
ANGOULEME  
74 AVENUE MARYSE BASTIE  
Z.I.N°3  
16340 L ISLE D ESPAGNAC

Tél. : 0545692069  
Fax : 0545692069

### Attestation individuelle de fin de formation (Article L 6313-7 du Code du Travail)

M VAUTOUR Alexandre a suivi la formation :

TAX999AD0002-0009 CACES® R486

Organisée à APAVE AGENCE D'ANGOULEME du 17/05/2021 au 17/05/2021 et d'une durée de 7 heure (s).

M VAUTOUR Alexandre a participé à la formation qui visait à développer les capacités correspondantes aux objectifs opérationnels suivants :

- Obtenir le CACES® R486

- Il / Elle a obtenu un avis favorable à l'issue de la validation des acquis en fin de formation.  
 Il / Elle a obtenu un avis défavorable à l'issue de la validation des acquis en fin de formation.  
 Ce stage ne donne pas lieu à une évaluation des acquis en fin de formation.

Fait à ANGOULEME, le 17 Mai 2021

M GAUCHET GILLES  
Superviseur Formation



Nota : En aucun cas cette attestation ne vaut avis d'aptitude ou titre d'habilitation - Cette attestation permet de renseigner le passeport orientation-formation (art L.6315-2 du Code du Travail).

## ATTESTATION VALANT CACES

Je soussigné J.C. MOHAND - Proviseur du Lycée Professionnel Horticole et du Paysage « Le Petit Chadignac » - BP 70528 - 17119 SAINTES CEDEX

Vu le code du travail, et notamment les articles... R233-13-19.

Vu le décret n° 98-1084 du 2 décembre 1998,

Vu les arrêtés du 12 juillet 2005 modifiant ceux relatifs aux programmes des baccalauréats professionnels des secteurs de la compétence du ministre chargé de l'agriculture et celui de gestion et conduite de chantiers forestiers,

Vu l'arrêté du 4 avril 2007 fixant les conditions dans lesquelles les établissements d'enseignement agricole peuvent délivrer une attestation d'aptitude à la conduite en sécurité valant le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES),

Vu les recommandations R372 modifiées, R389 et R390 de la caisse d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

Délivre à Rémi ARTAUD né(e) le 24/01/00 à Saint Junien

Reconnu(e) apte pour la conduite d'engins sous réserve d'une visite médicale réalisée dans le cadre d'une embauche liée à un contrat de travail

l'attestation valant CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité)

pour la catégorie d'engins n°1 relevant de la recommandation R 372 modifiée de la CNAMTS en vertu des conditions indiquées ci-après et dont je certifie l'exactitude.

- il a suivi la formation à la conduite en sécurité des engins de la catégorie désignée ci-dessus,
  - il a satisfait de façon positive aux tests d'évaluation des connaissances et des savoir-faire correspondant à la conduite en sécurité des engins de la catégorie désignée,
- Les documents attestant de ces exigences sont consultables au siège de l'établissement.

Cette attestation prend effet du 14 juin 2018 au 14 juin 2028.

En vertu des textes de référence, cette attestation a valeur de CACES pendant la durée de sa validité.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saintes, le 14 juin 2018

Le Proviseur de l'établissement,

J.C. MOHAND



## Avis après formation

## Formation en vue d'une habilitation électrique

### Titulaire

ARTAUD Rémi

a suivi du : 8/2/21

au : 9/2/21

une formation

initiale  
 de recyclage

d'une durée de : 10.30 heures

Au cours de cette formation ont été acquis les connaissances et savoir-faire pratiques pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations d'ordre électrique ou non électrique

Délivré le : 9/2/21

(recyclage recommandé selon une périodicité de 3 ans)

Cachet et signature

du Responsable du centre AFTRAL

  
Rémi Artaud  
Services d'entraînement et de formation  
AFTRAL  
16, rue de l'Industrie  
91190 La Verrière  
Tél. : 01 64 35 75 00  
Fax : 01 64 35 75 14

### Avis favorable

### Avis défavorable

*Au vu de cet avis et compte tenu des prescriptions contenues dans la norme NF C 18-510, l'employeur peut délivrer au titulaire du présent document l'habilitation suivante :*

Personnel	Opération d'ordre non électrique	Symbol de l'habilitation
Exécutant	<input type="checkbox"/> B0 <input type="checkbox"/> H0 <input type="checkbox"/> H2V	<input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> H1 <input type="checkbox"/> B1V <input type="checkbox"/> H1V
Charge de chantier	<input type="checkbox"/> B0 <input checked="" type="checkbox"/> H0 <input type="checkbox"/> H0V	<input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> H2 <input type="checkbox"/> B2V <input type="checkbox"/> H2V
Exécutant	<input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> H1 <input type="checkbox"/> B1V <input type="checkbox"/> H1V	<input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> H1 <input type="checkbox"/> B1V <input type="checkbox"/> H1V
Charge de travaux	<input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> H2 <input type="checkbox"/> B2V <input type="checkbox"/> H2V	<input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> H2 <input type="checkbox"/> B2V <input type="checkbox"/> H2V
Charge d'intervention	<input type="checkbox"/> BR <input type="checkbox"/> BS	<input type="checkbox"/> BR <input type="checkbox"/> BS
Charge de consignation	<input type="checkbox"/> BC <input type="checkbox"/> HC	<input type="checkbox"/> BC <input type="checkbox"/> HC
Charge d'opérations spécifiques	<input type="checkbox"/> BE essai, <input type="checkbox"/> BE vérification <input checked="" type="checkbox"/> BE manœuvre	<input type="checkbox"/> BE essai, <input type="checkbox"/> BE vérification <input checked="" type="checkbox"/> BE manœuvre
Habilitations spéciales	<input type="checkbox"/> B1X <input type="checkbox"/> H1X <input type="checkbox"/> B2X <input type="checkbox"/> H2X	<input type="checkbox"/> B1X <input type="checkbox"/> H1X <input type="checkbox"/> B2X <input type="checkbox"/> H2X

## Habilitation Électrique

*(à compléter par l'entreprise)*

Numéro d'habilitation :

Titulaire

ARTAUD Rémi

Entreprise / établissement :

Fonction :

Affectation :

Validité à compter du :

9/2/21

Signature du titulaire :

Fonction :

L'employeur  
Nom et prénom :  
Signature :

Personnel	Symbol de l'habilitation	Domaine de tension	Ouvrages concernés	Indications supplémentaires
<b>Opération d'ordre non électrique</b>				
Exécutant	<input type="checkbox"/> B0 <input type="checkbox"/> H0 <input type="checkbox"/> H0V	<input type="checkbox"/> BT <input type="checkbox"/> HTA <input type="checkbox"/> HTB		
Charge de chantier	<input type="checkbox"/> B0 <input type="checkbox"/> H0 <input type="checkbox"/> H0V	<input type="checkbox"/> BT <input type="checkbox"/> HTA <input type="checkbox"/> HTB		
<b>Opération d'ordre électrique</b>				
Exécutant	<input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> H1 <input type="checkbox"/> B1V <input type="checkbox"/> H1V	<input type="checkbox"/> BT <input type="checkbox"/> HTA <input type="checkbox"/> HTB		
Charge de travaux	<input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> H2 <input type="checkbox"/> B2V <input type="checkbox"/> H2V	<input type="checkbox"/> BT <input type="checkbox"/> HTA <input type="checkbox"/> HTB		
Charge d'intervention	<input type="checkbox"/> BR <input type="checkbox"/> BS	<input type="checkbox"/> BT		
Charge de consignation	<input type="checkbox"/> BC <input type="checkbox"/> HC	<input type="checkbox"/> BT <input type="checkbox"/> HTA <input type="checkbox"/> HTB		
Charge d'opérations spécifiques	<input type="checkbox"/> BE essai, <input type="checkbox"/> BE vérification <input type="checkbox"/> BE manœuvre	<input type="checkbox"/> BT		
Habilitations spéciales	<input type="checkbox"/> B1X <input type="checkbox"/> H1X <input type="checkbox"/> B2X <input type="checkbox"/> H2X	<input type="checkbox"/> BT <input type="checkbox"/> HTA <input type="checkbox"/> HTB		

AFTRAL

ZI  
2 AVENUE ANDRE DULIN  
17300 ROCHEFORT  
RIB : 30066 10141 00010310203 21  
SIRET : 30540504501338



XGE037982128172786

Dossier suivi par : DUBOSCQ Christelle

Téléphone : 05-46-88-25-49  
E-mail : christelle.duboscq@aftral.com

Réf OC : OC202011196746  
Session : PSEI104D000D

Monsieur le responsable de la formation  
CFAA 17  
RUE GEORGES DESCLAUDE  
BP 10549  
17100 SAINTES

## CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) **PERNOT Michel, Directeur opérationnel**, représentant légal du dispensateur de formation, agissant, par délégation de Monsieur Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général de AFTRAL, atteste que :

Mme/M. **ARTAUD REMI**salarié(e) de l'entreprise : **CFAA 17**a suivi l'action de formation **PSEI30 Pack Lab-elec H0 + BE Manoeuvre + BS Chargé d'intervention élémentaire**Nature de l'action de formation : **action de formation**qui s'est déroulée du **08/02/2021** au **09/02/2021**pour une durée totale de **10 heures et 30 minutes**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **ROCHEFORT**, le **09/02/2021**Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation

PERNOT Michel, Directeur opérationnel



Formation et Tests

Titulaire TROTIN Philippe

CACES® N° -2017 04 R372 01 126

**Afpa** CACES® Pays de Loire

Alpha AFPA CACES® Pays de Loire

Allée des Charbonnières  
49700 Doué la fontaine

02 41 40 16 20

## R 372m

### L'utilisation des engins de chantier



L'Assurance  
Maladie  
RISQUES PROFESSIONNELS

Inscrit dans la base INRS sous le N° ICSCAC1084-2

« Le nom CACES® est protégé par un dépôt

Document recto/verso toutes copies doivent comporter les deux faces

**Porte engin NON :** le Caces® ne permet pas le chargement déchargement sur porte Engin. **Porte engin Télecommandé NON :** le Caces® ne permet pas la conduite d'engins

Entertainment	Version	Page
01 03 ECA FOR R372	120315	1/2

Nom: TROTIN

Prénom:  
Philippe

Né(e) le : 14/10/1978

Cat	Obtenue le	N° du CACES®	Nom et Prénom du testeur		Expiré le
			Mention Particularités 1 / 2	Test pratique	
1	19/04/2017	2017 04 R372 01 126 Porte engin oui télécommande non	JOFFRE Nicolas		18/04/2027
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

281 route de la Rochefoucault

16110 RIVIERES

Emmanuelle GUILLOTEAU  
Manageur de Formation

  
CACES®  
CACES® de Loire  
Signature du Titulaire

## PHOTO

A apposer par le stagiaire

*Titulaire (en toutes lettres) :*

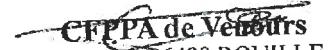
**M. HUBERT Patrice**

*Date de naissance :*

**14 mai 1981**

*Signataire (en toutes lettres)*

**M. FAUCHER Bruno, Directeur**

  
**CFPPA de Vénissieux**  
 Vénissieux - 69640 ROUILLE  
 Tél. : 05 49 43 62 61  
 Fax : 05 49 43 54 40

**CACES® R372m**  
**Utilisation des Engins de Chantier**

Cat.	Obtenu le	N° du CACES® Mentions particulières (1.2)	NOM - Prénom du testeur partie pratique	Expire le
9	13/06/13	2013.06.09.145 Porte-engin <b>NON</b> Télécommande <b>NON</b>	F. DIDIER	12/06/23

(1) "Porte-engin **NON**" : le CACES® ne permet pas le chargement / déchargement sur porte-engin (cf. question 83 du FAQ)

(2) "Télécommande **OUI**" : le CACES® permet la conduite d'engins télécommandés de la catégorie correspondante (cf. question 23 du FAQ)

Nom : TRAPATEAU  
 Prénom : Louis  
 Né le : 08 Mars 1984

Adresse :  
 Chez Vergnaud  
 16310 MONTEMBOEUF

Certificat délivré le : 01 Juillet 2009

Par : CFPPA DE VENOURS

Mentions particulières sur le test :

Cachet et Signature      Signature  
 Etablissement      Titulaire  
 CFPPA Venours  
 86 480 ROUILLE

Cat	Engins	Date validation	Valable 10 ans jusqu'au	Nom du testeur	Testé sur
1	Tracteur agricole, mini-pelle ≤ 6 T, mini-chargeuse, moto-basculeur, petit compacteur ≤ 2,5 T	25/06/2009	25/06/2019	F. DIDIER	Mini-pelle ≤ 6 T Tracteur agricole ≤ 50 CV Autorise le chargement / déchargement sur porte char
2	Engins d'extraction et/ou de chargement à déplacement séquentiel (pelle, engins de fondations spéciales)				
3	Engins d'extraction à déplacement alternatif (bouteurs, tracteurs à chenilles)				
4	Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuse, chargeuse-pelleuse)				
5	Engins de finition à déplacement lent (finisseur, gravillonneur...)				
6	Engins de réglage à déplacement alternatif (niveleuse)				
7	Engins de compactage à déplacement alternatif (compacteur...)				
8	Engins de transport ou d'extraction-transport (tombereau, décapeuse...)				
9	Engins de manutention (chariot-élevateur)	25/06/2009	25/06/2019	F. DIDIER	Chariot élévateur Télescopique N'autorise pas le chargement /déchargement sur porte char
10	Déplacement, chargement, transfert (porte-engins)				

Ce certificat est valable 10 ans à partir de la date de délivrance.  
 Ce certificat a été délivré conformément aux prescriptions de la R 372 m adoptées par le comité technique national des industries du bâtiment et des travaux publics.  
 Il permettra à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite obligatoire (Art. R 233-13-19) sous réserve ;  

- D'une vérification d'aptitude médicale à la conduite par le médecin du travail
- D'un complément de formation nécessaire à la prise en main de l'engin.
- De la connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les lieux de travail



## CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE

*CFPPA Centre de Formation et de  
 Promotion Professionnelle Agricoles*

86 480 ROUILLE

Télé 05 49 43 62 61 Fax 05 49 43 54 40  
 Courriel [cfppa.venours@educagri.fr](mailto:cfppa.venours@educagri.fr)

N°0956



**ECF CERCA**  
Agence de NERSAC  
74 rue Pierre Alfred Deschamps - Zi  
16440 NERSAC  
Tél. : 05 49 08 93 23  
Fax : 05 49 08 93 39

## CERTIFICAT

**JARDINS DE L'ANGOUMOIS**  
**M. TRAPATEAU Louis**  
**Route de Beauregard**  
**16310 MONTEMBOEUF**

Monsieur,

Vous avez participé à une formation intitulée :

### CACES® R372m Engins de chantiers

du 25/06/2018 au 27/06/2018 et nous espérons que cette action de formation a répondu à vos attentes.

Pour justifier de votre participation, outre l'attestation de suivi qui vous a été délivrée, vous trouverez ci dessous le justificatif que vous devez produire à toute demande officielle.

A cet effet, procédez au découpage du document en suivant les pointillés après avoir vérifié l'exactitude des renseignements y figurant.

Nous profitons de ce courrier pour vous remercier de votre confiance et vous souhaiter une bonne poursuite professionnelle.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués.

le Président Directeur Général,  
**COUTEAU Simon**



ECF CERCA RN11 - Route de La Motte  
79260 LA CRECHE  
Tél : 0549088000  
N° Certification ECF SERVICES : ICSCAC0128



Titulaire (en toutes lettres) :

**M. TRAPATEAU Louis**

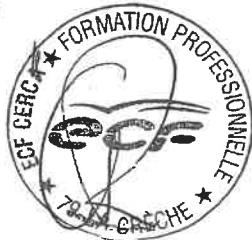
Date de naissance :

08/03/1984

Signataire

**COUTEAU Simon**

Président Directeur Général



(1) "Porte-engin ""NON" : le CACES® ne permet pas le chargement/déchargement sur porte-engin (cf. question 83 du FAQ)  
(2) Télécommande "OUI" : le CACES® permet la conduite d'engins télécommandés de la catégorie correspondante (cf. question 23 du FAQ)"

Cat	Obtenu le	N° de CACES®	NOM - PRENOM du testeur partie pratique	Porte-engin (1)	Télécommande (2)	Exire le
1	XXXX					XXXX
2	XXXX					XXXX
3	XXXX					XXXX
4	XXXX					XXXX
5	XXXX					XXXX
6	XXXX					XXXX
7	XXXX					XXXX
8	XXXX					XXXX
9	27/06/2018	2018-06-372-009-00177	BOISSARD Olivier	NON	NON	26/08/2028
10	XXXX					XXXX



**ECF CERCA**  
Agence de NERSAC  
74 rue Pierre Alfred Deschamps - ZI  
16440 NERSAC  
Tél. : 05 49 08 93 23  
Fax : 05 49 08 93 39

## CERTIFICAT

**JARDINS DE L'ANGOUMOIS**  
**M. VAUTOUR Alexandre**  
**Route de Beauregard**  
**16310 MONTEMBOEUF**

Monsieur,

Vous avez participé à une formation intitulée :

**CACES® R372m Engins de chantiers**

du 25/06/2018 au 27/06/2018 et nous espérons que cette action de formation a répondu à vos attentes.

Pour justifier de votre participation, outre l'attestation de suivi qui vous a été délivrée, vous trouverez ci dessous le justificatif que vous devez produire à toute demande officielle.

A cet effet, procédez au découpage du document en suivant les pointillés après avoir vérifié l'exactitude des renseignements y figurant.

Nous profitons de ce courrier pour vous remercier de votre confiance et vous souhaiter une bonne poursuite professionnelle.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués.

le Président Directeur Général,  
**COUTEAU Simon**



ECF CERCA RN11 - Route de La Mothe  
79260 LA CRECHE  
Tél : 0549088000

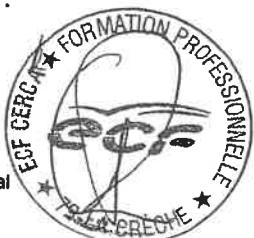
N° Certification ECF SERVICES : ICSCAC0128



Titulaire (en toutes lettres) :  
**M. VAUTOUR Alexandre**

Date de naissance :  
24/01/1994

Signataire  
**COUTEAU Simon**  
Président Directeur Général



**CACES® R372m**

Utilisation des engins de chantier  
Le nom CACES® est protégé par un dépôt de marque à l'INPI

Cat	Obtenu le	N° de CACES®	NOM - PRÉNOM du testeur partie pratique	Porte-engin (1)	Télécommande (2)	Expiré le
1	27/06/2018	2018-08-372-001-00178	BOISSARD Olivier	OUI	NON	26/06/2028
2	XXXX					XXXX
3	XXXX					XXXX
4	XXXX					XXXX
5	XXXX					XXXX
6	XXXX					XXXX
7	XXXX					XXXX
8	XXXX					XXXX
9	XXXX					XXXX
10	XXXX					XXXX

(1) "Porte-engin ""NON"" : le CACES® ne permet pas le chargement/déchargement sur porte-engin (cf. question 83 du FAQ)

(2) Télécommande ""OUI"" : le CACES® permet la conduite d'engins télécommandés de la catégorie correspondants (cf. question 23 du FAQ)"

CAccS

--	--

Nom : ALAMARGOT

Prénom : Sébastien

Né le : 06 Septembre 1972

Adresse :

32 Bis Route de Mazerolles  
16220 ST SORIN

Certificat délivré le : 01 Juillet 2009

Par : CFPPA DE VENOURS

Mentions particulières sur le test :

Cachet et Signature  
Etapissement  
Signature  
Titulaire  
Sébastien ALAMARGOT  
86480 ROUILLE

Cat	Engins	Date validation	Valable 10 ans jusqu'au	Non du testeur	Testé sur
1	Tracteur agricole, mini-pelle $\leq 6$ T, mini-charrouse, moto-bacouleur, petit compacteur $\leq 2,5$ T	25/06/2009	25/06/2019	F. DIDIER	Mini-pelle $\leq 6$ T Tracteur agricole $\leq 50$ CV Autorise le changement / déchargement sur porte char
2	Engins d'extraction et/ou de chargement à déplacement séquentiel (pelle, engins de fondation spéciales)				
3	Engins d'extraction à déplacement alternatif (bouteurs, tracteurs à chenilles)				
4	Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuse, chargeuse-pelleuse)				
5	Engins de finition à déplacement lent (finisseur, gruilleuse, ...)				
6	Engins de réglage à déplacement alternatif (nivelleuse)				
7	Engins de compactage à déplacement alternatif (compacteur, ...)				
8	Engins de transport ou d'extraction-transport (tombereau, décapeuse...)				
9	Engins de manutention (chariot-élevateur)	25/06/2009	25/06/2019	F. DIDIER	Chariot élévateur Télescopique N'autorise pas le chargement /déchargement sur porte char
10	Déplacement, changement, transfert (porte-anglais)				



16310 MONTEMBŒUF  
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53  
jardins.angoumois@wanadoo.fr

## **ATTESTATIONS DE COMPETENCES RELATIVES A L'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX**

*Parce qu'un jardin ne s'empêche pas*

## ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION:

APAVE SUDEUROPE SAS  
CENTRE DE FORMATION ANGOULEME  
1 AVENUE DU MARECHAL JUIN  
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

## ADRESSE CLIENT:

JARDINS DE L'ANGOUMOIS  
BEAUREGARD  
16310 MONTEMBOEUF

Examen réalisé sous la surveillance de : M BOSSANT Yohan

N° d'enregistrement en application de l'article R.6351-6 du Code du Travail : 360 - 16

**Attestation de compétences  
relative à l'intervention à proximité des réseaux**

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

**Domaine de compétence couvert par l'attestation :**

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

Préparation et conduite de projet (Concepteur)

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)

Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)

*Note : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.*

Je soussigné Laurence GAILLARD, Conseiller Formation atteste que M Patrice HUBERT  
présenté par JARDINS DE L'ANGOUMOIS - BEAUREGARD - 16310 MONTEMBOEUF à l'examen tenu le 23/02/2018  
relatif au domaine de compétences susmentionné, sous le n° de ticket d'examen e02ae01d3a

a réussi cet examen

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus,  
ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de  
validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Fait à Angoulême, le 02/03/18

Laurence GAILLARD

Conseiller Formation

**TITULAIRE**  
**M Patrice HUBERT**

Fonction : **Conduite d'engins ou Réalisation de travaux  
urgents (Opérateur)**

Est autorisé à intervenir à proximité des réseaux

Dans le cadre de ses fonctions

Date de validité : 23/02/2023

**Autorisation d'Intervention  
à Proximité des Réseaux**  
**N°**

**Pour l'employeur**

Nom, Prénom : *de Waller Sébastien*

Fonction : *GÉRANT*

Date : *29/02/18*

Signature : *[Signature]*

## ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

APAVE SUDEUROPE SAS  
CENTRE DE FORMATION ANGOULEME  
9 AVENUE DU MARECHAL JUIN  
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

## ADRESSE CLIENT :

JARDINS DE L'ANGOUMOIS  
BEAUREGARD  
16310 MONTEMBOEUF

Examen réalisé sous la surveillance de : M BOSSANT Yohan

N° d'enregistrement en application de l'article R.6351-6 du Code du Travail : 360 - 16

**Attestation de compétences  
relative à l'intervention à proximité des réseaux**

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

**Domaine de compétence couvert par l'attestation :**

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

**Préparation et conduite de projet (Concepteur)**

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

**Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)**

**Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

*Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.*

Je soussigné Laurence GAILLARD, Conseiller Formation atteste que M Louis TRAPATEAU présenté par JARDINS DE L'ANGOUMOIS - BEAUREGARD - 16310 MONTEMBOEUF à l'examen tenu le 23/02/2018 relatif au domaine de compétences susmentionné, sous le n° de ticket d'examen 717bed702e a réussi cet examen

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Fait à Angoulême, le 02/03/18

Laurence GAILLARD

Conseiller Formation

**TITULAIRE**  
**M Louis TRAPATEAU**

Fonction : **Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

Est autorisé à intervenir à proximité des réseaux  
Dans le cadre de ses fonctions

Date de validité : 23/02/2023

**Autorisation d'Intervention  
à Proximité des Réseaux**  
**N°**

Pour l'employeur

Nom, Prénom : *De Warré Sébastien*

Fonction : *Concepteur*

Date : *20/03/18*

Signature : *[Signature]*

# APAVE Formation

ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

APAVE SUDEUROPE SAS  
CENTRE DE FORMATION ANGOULEME  
9 AVENUE DU MARECHAL JUIN  
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

ADRESSE CLIENT :

JARDINS DE L ANGOUMOIS  
BEAUREGARD  
16310 MONTEMBOEUF

Examen réalisé sous la surveillance de : M BOSSANT Yohan

N° d'enregistrement en application de l'article R.6351-6 du Code du Travail : 360 - 16

## Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

Domaine de compétence couvert par l'attestation :

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

Préparation et conduite de projet (Concepteur)

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)

Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)

*Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.*

Je soussigné Laurence GAILLARD, Conseiller Formation atteste que M Nans LAFORGE présenté par JARDINS DE L ANGOUMOIS - BEAUREGARD - - 16310 MONTEMBOEUF à l'examen tenu le 23/02/2018 relatif au domaine de compétences susmentionné, sous le n° de ticket d'examen 0d4749862c

a réussi cet examen

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Fait à Angoulême, le 02/03/18

Laurence GAILLARD

Conseiller Formation

**TITULAIRE**  
**M Nans LAFORGE**

Fonction : **Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

Est autorisé à intervenir à proximité des réseaux

Dans le cadre de ses fonctions

Date de validité : 23/02/2023

**Autorisation d'Intervention  
à Proximité des Réseaux**  
N°

Pour l'employeur

Nom, Prénom :

Fonction :

Date : 02/03/18

Signature :



# APAVE Formation

ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

APAVE SUDEUROPE SAS  
CENTRE DE FORMATION ANGOULEME  
9 AVENUE DU MARECHAL JUIN  
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

ADRESSE CLIENT :

JARDINS DE L ANGOUMOIS  
BEAUREGARD  
16310 MONTEMBOEUF

Examen réalisé sous la surveillance de : M BOSSANT Yohan

N° d'enregistrement en application de l'article R.6351-6 du Code du Travail : 360 - 16

## Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

Domaine de compétence couvert par l'attestation :

(Cas où l'employeur est un responsable de projet ou son représentant)

Préparation et conduite de projet (Concepteur)

(Cas où l'employeur est un exécutant de travaux)

Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)

Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)

*Nota : l'attestation comme Concepteur vaut attestation comme Encadrant ou Opérateur, et l'attestation comme Encadrant vaut attestation comme Opérateur. Ne cocher toutefois qu'une seule des 3 cases ci-dessus.*

Je soussigné Laurence GAILLARD, Conseiller Formation atteste que M Moran VIMPERE présenté par JARDINS DE L ANGOUMOIS - BEAUREGARD - - 16310 MONTEMBOEUF à l'examen tenu le 23/02/2018 relatif au domaine de compétences susmentionné, sous le n° de ticket d'examen 97a91d342e a réussi cet examen

La présente attestation est valable pour une durée de 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen mentionnée ci-dessus, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017.

Elle permet la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), dont le délai de validité ne peut dépasser celui de la présente attestation.

Fait à Angoulême, le 02/03/18

Laurence GAILLARD

Conseiller Formation

**TITULAIRE**  
**M Moran VIMPERE**

Fonction : **Conduite d'engins ou Réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

Est autorisé à intervenir à proximité des réseaux

Dans le cadre de ses fonctions

Date de validité : 23/02/2023

**Autorisation d'Intervention  
à Proximité des Réseaux**  
**N°**

Pour l'employeur

Nom, Prénom :

Fonction :

Date : 23/03/18

Signature :



## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

### AIPR

(application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié)

#### Coordonnées de l'employeur

Nom (ou dénomination) : JARDINS de l'ANGOUmois N° SIRET \* : 1218901400011  
Complément / Service : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit / BP : Raste de Beau-regard  
N° : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_  
Code Postal : 16310 Commune : MONTTEMBOUF  
Tél : 05 16 56 52 10 Courriel \* : jardinsangoumois@wanadoo.fr

#### Domaine de compétence couvert par l'AIPR

La présente Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) vaut pour:  
**La conduite d'engins ou la réalisation de travaux urgents (Opérateur)**

*Nota : l'AIPR comme Concepteur vaut AIPR comme Encadrant ou Opérateur, et l'AIPR comme Encadrant vaut AIPR comme Opérateur.*

#### Bénéficiaire de l'AIPR

M.  / Mme.  NOM : ALAMARDET Prénom : Sebastien

#### Pièce justificative de l'AIPR

- Un Certificat, Diplôme ou Titre de qualification professionnelle datant de moins de 5 ans  
Nature du certificat, Diplôme ou Titre : \_\_\_\_\_  
Date de délivrance : \_\_\_\_\_
- Un CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) en cours de validité  
Nature du CACES : \_\_\_\_\_  
Nom de l'organisme émetteur : \_\_\_\_\_  
Date limite de validité : \_\_\_\_\_
- Une Attestation de compétences en cours de validité, obtenue après examen par QCM dans un centre d'examen agréé  
Nom du centre d'examen : ECF  
N° de ticket : 06824648603 Date limite de validité : 14/06/2023
- Un Certificat, Titre ou Attestation de niveau équivalent à l'un des 3 mentionnés ci-dessus délivré dans un des Etats membres de l'Union européenne  
Nature du certificat, Titre ou Attestation : \_\_\_\_\_  
Nom de l'organisme émetteur : \_\_\_\_\_  
Date limite de validité : \_\_\_\_\_

*Nota : cocher une seule des 4 cases ci-dessus et joindre systématiquement à l'AIPR la pièce justificative.*

#### Date limite de validité

La présente autorisation est valable jusqu'au 14/06/2023 (1)

(1) : Indiquer la date limite de validité de la pièce justificative, ou à défaut de date limite de validité, 5 ans à compter de la date de délivrance de la pièce justificative.

#### Signature

Nom et qualité du signataire : De WARREN, Gérant  
Fait à MONTTEMBOUF le 21/04/2013

Signature :

La présente AIPR n'a pas de valeur pour l'application d'autres réglementations que celle mentionnée dans le document. Elle n'a pas non plus des autorisations nécessaires le cas échéant pour l'accès aux ouvrages des exploitants. Elle peut prendre une forme différente du présent modèle, et être notamment intégrée dans un Passeport du salarié regroupant tous ses titres.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.



16310 MONTEMBOUF  
Tél. : 05 45 65 80 10 - Fax : 05 45 65 14 53  
jardins.angoumois@wanadoo.fr

## **CERTIFICATS INDIVIDUELS PROFESSIONNELS DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

*Parce qu'un jardin ne s'inscrit pas*

**CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Délivré conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009,  
au décret n°2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche  
maritime

**M. BRUNO LEVEQUE**

Né(e) le 24/07/1974 à LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS (CHARENTE)  
est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (OPE)

Numéro de certificat : **OF-0101-30653**

Délivré le : **14/06/2021** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **14/06/2021**

Date limite de validité : **14/06/2026**



## **CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

**M. Ryan Ludovic CORDEAU**

Né(e) le 24/12/1998 à LA ROCHELLE (CHARENTE-MARITIME)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phyto-Décideur entreprise soumise agrément (DESA)

Numéro de certificat : **OF-0000-83052**

Délivré le : **07/07/2020** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **07/07/2020**

Date limite de validité : **07/07/2025**





## **CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

**M. Rémi ARTAUD**

Né(e) le 24/01/2000 à ST JUNIEN (HAUTE VIENNE)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (OPE)

Numéro de certificat : **OF-0000-88966**

Délivré le : **19/03/2021** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **19/03/2021**

Date limite de validité : **19/03/2026**





FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

M. Ryan Ludovic CORDEAU

6 ROUTE DE SAINT PROJET  
16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUILLE

**Monsieur CORDEAU**

À la suite de votre demande de certificat individuel pour la mise en vente et/ou la distribution à titre gratuit et/ou l'application et/ou le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dont les conditions de délivrances sont fixées par le décret n°2016-1125 du 11 août 2016 déposée auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE, le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE, a décidé de vous délivrer le(s) certificat(s) individuel(s) dans les conditions précisées ci-après.

Certains certificats permettent l'obtention directe d'un ou plusieurs autre(s) certificat(s). Dans le cas où le certificat obtenu donne accès à un autre certificat (cf. annexe " OBTENTION DIRECTE DE CERTIFICAT(S) " au verso de ce courrier), vous êtes dispensé(e) de solliciter l'attestation relative au(x) certificat(s) obtenu(s) directement.

Ce courrier et le(s) certificat(s) joint(s) doivent être conservés pendant toute la durée de validité du certificat. Aucun duplicita ne sera délivré.

En cas de perte ou de vol, vous êtes tenu d'en informer, par courrier postal établi par vos soins, le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Le(s) certificat(s) est(sont) disponible(s) au format informatique pdf au niveau de la rubrique " mes documents " de votre compte personnel, utilisé lors de votre demande de certificat sur le site officiel de l'administration française, [service-public.fr](http://service-public.fr).

Les demandes de renouvellement de certificats doivent être effectuées sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) au plus tard trois mois avant leurs fins de validité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice générale  
de FranceAgriMer,  
Christine AVELIN

## ANNEXE : OBTENTION DIRECTE DE CERTIFICAT(S)

Vous êtes titulaire d'un ou plusieurs des certificats suivants ; celui(ceux)-ci intègre(nt) les connaissances d'un ou plusieurs autre(s) certificat(s) qu'il est donc inutile de solliciter.

- **Le certificat Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques intègre les connaissances des certificats suivants :**
  - Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques.
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise non soumise agrément.
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise soumise agrément.
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur.
- **Le certificat Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise soumise agrément intègre les connaissances des certificats suivants :**
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise non soumise agrément.
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur.
- **Le certificat Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques intègre les connaissances des certificats suivants :**
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur.
- **Le certificat Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise non soumise agrément intègre les connaissances des certificats suivants :**
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur.



## **CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

**M. sebastien alamargot**

Né(e) le 06/09/1972 à larochefoucauld (CHARENTE)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur (travaux et services) (DTS)

Numéro de certificat : **OF-0101-20753**

Délivré le : **13/02/2013** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **13/02/2013**

Date limite de validité : **13/02/2018**

Utilisation à titre professionnel des produits phyto-Décideur entreprise soumise agrément (DESA)

Numéro de certificat : **OF-0101-26307**

Délivré le : **08/12/2017** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **14/02/2018**

Date limite de validité : **14/02/2023**





FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

M. **sebastien alamargot**

32 BIS ROUTE de Mazerolles  
16220 MONTBRON

**Monsieur alamargot**

À la suite de votre demande de certificat individuel pour la mise en vente et/ou la distribution à titre gratuit et/ou l'application et/ou le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dont les conditions de délivrances sont fixées par le décret n°2016-1125 du 11 août 2016 déposée auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE, le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE, a décidé de vous délivrer le(s) certificat(s) individuel(s) dans les conditions précisées ci-après.

Certains certificats permettent l'obtention directe d'un ou plusieurs autre(s) certificat(s). Dans le cas où le certificat obtenu donne accès à un autre certificat (cf. annexe " OBTENTION DIRECTE DE CERTIFICAT(S) " au verso de ce courrier), vous êtes dispensé(e) de solliciter l'attestation relative au(x) certificat(s) obtenu(s) directement.

Ce courrier et le(s) certificat(s) joint(s) doivent être conservés pendant toute la durée de validité du certificat. Aucun duplicata ne sera délivré.

En cas de perte ou de vol, vous êtes tenu d'en informer, par courrier postal établi par vos soins, le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Le(s) certificat(s) est(sont) disponible(s) au format informatique pdf au niveau de la rubrique " mes documents " de votre compte personnel, utilisé lors de votre demande de certificat sur le site officiel de l'administration française, [service-public.fr](http://service-public.fr).

Les demandes de renouvellement de certificats doivent être effectuées sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) au plus tard trois mois avant leurs fins de validité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice générale  
de FranceAgriMer,  
Christine AVELIN

## ANNEXE : OBTENTION DIRECTE DE CERTIFICAT(S)

Vous êtes titulaire d'un ou plusieurs des certificats suivants ; celui(ceux)-ci intègre(nt) les connaissances d'un ou plusieurs autre(s) certificat(s) qu'il est donc inutile de solliciter.

- **Le certificat Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques intègre les connaissances des certificats suivants :**
  - Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques.
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise non soumise agrément.
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise soumise agrément.
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur.
- **Le certificat Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise soumise agrément intègre les connaissances des certificats suivants :**
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise non soumise agrément.
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur.
- **Le certificat Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques intègre les connaissances des certificats suivants :**
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur.
- **Le certificat Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur entreprise non soumise agrément intègre les connaissances des certificats suivants :**
  - Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur.



## CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

### M. NANS LAFORGE

Né(e) le 15/04/1985 à SOYAUX (CHARENTE)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (travaux et services) (OPTS)

Numéro de certificat : **OF-0101-21078**

Délivré le : **18/04/2013** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **18/04/2013**

Date limite de validité : **18/04/2018**

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (OPE)

Numéro de certificat : **OF-0101-26306**

Délivré le : **08/12/2017** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **19/04/2018**

Date limite de validité : **19/04/2023**



## **CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

**M. Jérôme COLDEBOEUF**

Né(e) le 05/07/1979 à ANGOULEME (CHARENTE)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (OPE)

Numéro de certificat : **OF-0101-27549**

Délivré le : **18/02/2019** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **18/02/2019**

Date limite de validité : **18/02/2024**



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30



[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)





## **CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

**M. LOUIS TRAPATEAU**

Né(e) le 08/03/1984 à SOYAUX (CHARENTE)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

**Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (OPE)**

Numéro de certificat : **OF-0101-27593**

Délivré le : **12/03/2019** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **12/03/2019**

Date limite de validité : **12/03/2024**



Nom : **JEAN**

Prénom(s) : **Sylvain**

Date de naissance : **14/10/1974**

Lieu de naissance : **ANGOULEME**

Adresse :

 **Le Relais**  
**87440 MAISONNAIS SUR TARDOIRE**

**Activité(s) professionnelle(s) et catégorie(s)**

Spécialité(s)	OPTS		
N° de(s) certificat(s)	OF-0101-24495		
Délivré(s) par	DRAAF LI		
Délivré(s) le	03/12/2015		
Valable(s) jusqu'au	03/12/2020		
• Décret n° AOR011116160 du 18 octobre 2011			

Nom : **VAUTOUR**

Prénom(s) : **Alexandre**

Date de naissance : **24/01/1994**

Lieu de naissance : **Saint Michel**

Adresse :

**58 Route Marillac  
16110 TAPONNAT-FLEURIGNAC**

Activité(s) professionnelle(s) et catégorie(s)			
Spécialité(s)	OPTS		
N° de(s) certificat(s)	OF-0101-24413		
Délivré(s) par	DRAAF PC		
Délivré(s) le	07/10/2015		
Valable(s) jusqu'au	07/10/2020		
• Décret n° AGRG1111616D du 18 octobre 2011			



## **CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

### **M. DENIS BERNARD**

Né(e) le 19/06/1973 à LA ROCHEFOUCAULD (CHARENTE)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (travaux et services) (OPTS)

Numéro de certificat : **OF-0101-20766**

Délivré le : **14/02/2013** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **14/02/2013**

Date limite de validité : **14/02/2018**

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Opérateur (OPE)

Numéro de certificat : **OF-0101-26302**

Délivré le : **08/12/2017** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt NOUVELLE AQUITAINE.

Date début de validité : **15/02/2018**

Date limite de validité : **15/02/2023**



12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30



[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

